



Vente bien immobilier à enfants avec une partie donation

Par Astreos

Bonjour,

Je souhaite savoir s'il est possible de vendre son bien immobilier à son fils tout en effectuant une donation sur une partie de celui-ci.

La mère souhaite vendre sa maison à son fils et sa conjointe. Valeur de la maison 250keur mais ils ne peuvent emprunter que 200keur donc le souhait serait de la vendre pour le montant maximum autorisé du prêt et de réaliser une donation sur la partie restante.

Valeur de la maison 250keur

- Vente du bien à hauteur de 200keur

- Donation à hauteur de 50 keur

Est-ce possible de réaliser ce type d'opération avec le notaire de famille ?

En vous remerciant par avance pour votre retour

Cordialement,

Par ESP

Bonjour

Bien sûr, prenez RDV avec votre notaire pour acter la donation puis la vente, mais pour un don en argent, vous pouvez aussi vous passer de notaire.